

## LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

### LE LAOS—COMMUNICATION À PROPOS DE LA SITUATION ACTUELLE

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je crois devoir dire un mot à propos du Laos. Le 11 mai, la Commission internationale de surveillance au Laos a présenté un rapport aux gouvernements du Royaume-Uni et de l'Union soviétique, coprésidents de la conférence de Genève en 1954. Selon ce rapport, les principaux belligérants ont ordonné à leurs troupes de cesser le feu à 8 heures du matin, heure locale, le 3 mai, et depuis lors il y a interruption générale et évidente des hostilités. La Commission est certaine qu'il existe un cessez-le-feu effectif dans tout le Laos.

Malgré le rapport que la Commission a présenté vendredi dernier, l'ouverture de la conférence a été retardée par suite d'un désaccord à propos de l'acceptation des représentants du Pathet-Lao au même titre que ceux du «gouvernement» du prince Souvanna Phouma, qui est reconnu par les puissances communistes, et du gouvernement royal de Vientiane. Certains pays prétendent que si on accordait au Pathet-Lao le même statut qu'aux autres intéressés, on préjugerait le point le plus important de la conférence et on donnerait à ces représentants un rang auquel ils n'ont pas droit en tant que représentants d'une organisation paramilitaire.

On a proposé de commencer les travaux de la conférence, où on traiterait d'abord des questions concrètes, comme le cessez-le-feu, ce qui laisserait aux partis laotiens le temps de s'entendre sur la formation d'un gouvernement et la représentation à la conférence. On a aussi proposé que toute délégation devrait avoir le droit d'inviter n'importe quel groupe de Laotiens à participer à la conférence à titre d'observateurs sans que, toutefois, cela influe aucunement sur la formation définitive d'un gouvernement, à la suite du règlement de la crise politique. Bien que les grandes puissances aient donné leur appui à cette proposition, les représentants du gouvernement royal ne l'ont pas encore acceptée; par conséquent, on ne sait pas encore quand la commission pourra entreprendre ses travaux.

En l'occurrence, j'estime qu'il est bon d'aviser la Chambre que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Green), qui comptait rentrer au Canada demain, restera à Genève et qu'il ne reviendra pas au pays avant la fin de la semaine, à moins que la conférence n'aboutisse à un échec. Il avait un certain nombre de rendez-vous vers la fin de la semaine, soit jeudi, vendredi et samedi, je crois.

Vu la situation actuelle à Genève, ces rendez-vous seront annulés.

**L'hon. L. B. Pearson (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, je suis sûr que tous les députés ont entendu avec intérêt ce que vient de dire le premier ministre sur la conférence qui, espérons-nous, est sur le point de commencer à Genève, et dont la mise en marche semble aussi malaisée qu'elle est importante. Deux obstacles l'empêchaient de démarrer. Le premier, qui était une entente préalable sur un cessez-le-feu, semble avoir été surmonté, encore que le cessez-le-feu obtenu serait fort précaire, selon les journaux. L'autre difficulté, qui selon toute apparence n'est pas encore réglée, concerne la représentation du Laos lui-même à la conférence. Il est malheureux que les deux gouvernements chargés de convoquer la conférence, celui du Royaume-Uni et celui de l'Union soviétique, ne se soient pas entendus sur ce point avant la convocation. Souhaitons qu'une entente intervienne bientôt, afin que puisse démarrer cette conférence, qui peut se révéler d'une importance capitale pour la paix et pour l'apaisement politique de cette région instable.

Il est encourageant d'apprendre du premier ministre que, nonobstant le délai, le Canada sera représenté à la conférence dès le départ par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Il s'agit d'une réunion de ministres des Affaires étrangères. Sans doute notre secrétaire d'État aux Affaires extérieures a-t-il cru que sa charge lui imposait d'être là.

**M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest):** Monsieur l'Orateur, au nom de notre groupe, je tiens à dire que nous sommes heureux d'entendre que le cessez-le-feu est maintenant une réalité, ou presque, et nous souhaitons plein succès à la conférence qui va avoir lieu. Nous savons que les représentants du Canada feront, comme d'habitude, un apport aussi constructif que louable à cette conférence si importante en vue d'atteindre le but vers lequel tous ici dirigent leurs efforts.

## LA LOI ÉLECTORALE DU CANADA

### MODIFICATION VISANT À PROCURER DES RENSEIGNEMENTS AU PUBLIC

**M. Frank McGee (York-Scarborough)** demande à déposer le bill n° C-91, tendant à modifier la loi électorale du Canada (renseignements aux électeurs).

**Des voix:** Expliquez-vous.

**M. McGee:** Monsieur l'Orateur, afin de favoriser une participation plus étendue du public canadien en ce qui concerne les dépenses électorales ou les fonds servant aux campagnes électorales, il y a nettement lieu